



Comité régional de la randonnée pédestre
Hall i – BAL n°16
67 rue Vergniaud
75013 PARIS
! 01.48.01.81.51
tourisme@ffrandonnee-idf.fr



Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 Rue de Richelieu – 75002 PARIS
Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS

Randif

Maison des associations - BAL 85
181, avenue Daumesnil - 75012 PARIS
www.randif.fr

NOTICE D'INFORMATION

Randonnée itinérante autour du bassin d'Arcachon du samedi 21 septembre 2019 au samedi 28 septembre 2019

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP en cours de validité avec assurance IRA

Nombre de participants: minimum 8, maximum 12 (y compris le guide)
Date : du samedi 21 septembre au samedi 28 septembre 2019
Déplacements : transports locaux

PROGRAMME

Tour pédestre du bassin d'Arcachon à travers ses pittoresques villages ostréicoles, entre bassin, océan et forêt de pins.

Programme (pouvant être modifié en raison des circonstances météo) :

Samedi 21 septembre 2019

Arrivée vers 11h30 à la gare d'Arcachon où la guide vous attendra, transfert en bus urbain et installation au domaine de la Dune à Arcachon, pique-nique sur place.

Courses pour l'achat des pique-niques des deux jours suivants ; visite accompagnée par la guide (Danielle) de la ville d'Arcachon et de sa magnifique ville d'hiver (durée 3h).

Dîner et nuit au domaine de la Dune à Arcachon.

Dimanche 22 septembre 2019

Randonnée en boucle de 20 km, au départ du domaine vers la dune du Pyla la plus haute d'Europe : 109 mètres, baignade possible à l'océan sous la seule responsabilité des participants. Pique-nique en cours de randonnée.

Dîner et nuit au domaine de la Dune à Arcachon.

Lundi 23 septembre 2019

Transfert par bus, du domaine de la Dune à la jetée Thiers d'Arcachon, traversée en taxi-Bus vers Lège-Cap-Ferret, embarquement à 11h45 pour le ponton du Claouey, arrivée vers

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
- 64 rue du Dessous des Berges - 75013 Paris N° IM075100382

Association loi de 1901 créée le 22 décembre 1983 – n°83/3652 – SIRET n° 348 856 022 00036 – NAF 9312Z
Agrément Jeunesse et Sports n° 75 S 52 – Agrément Protection de l'Environnement : arrêté préfectoral du 20 avril 1999
Membre du Conseil d'administration de l'Agence des Espaces Verts de la Région d'Île de France

12h30 au Claouey, débarquement et transfert à pied jusqu'au VVF (1 km), transport des bagages par taxi.

Installation au VVF du Claouey, courses pour les pique-niques des deux jours suivants.

Randonnée sans dénivelé autour du Claouey et découverte du port ostréicole (15 km)

Dîner et nuit au VVF du Claouey.

Mardi 24 septembre 2019

Transfert par bus Trans-Gironde 601 vers 9h via Andernos, départ de la randonnée depuis la charmante station balnéaire d'Andernos et son port ostréicole, son église romane du XII^{ème}, ses ruines gallo-romaines, son marché couvert, sa jetée... baignade possible à la plage de Saint-Brice à Arès (sous la responsabilité exclusive des participants). Randonnée par la réserve des Prés Salés, 20 km sans dénivelé. Pique-nique en cours de randonnée.

Dîner et nuit au VVF du Claouey.

Mercredi 25 septembre 2019

Randonnée en boucle jusqu'au village de l'Herbe entre forêt et bassin : 24 km

Dîner et nuit au VVF du Claouey.

Jeudi 26 septembre 2019

Transfert par bus Trans-Gironde 601 via le Cap-Ferret au village de la Vigne pour le départ de la randonnée en boucle autour du très chic village du Cap-Ferret entre océan et bassin ; 20 km sans dénivelé, baignade possible à l'océan et/ou dans le bassin sous la seule responsabilité des participants, visite facultative du phare (30 mn environ – 6,00 €).

Retour vers l'embarcadère du Bélisaire du Cap-Ferret, récupération des bagages à 17h et traversée en taxi-bus vers la jetée Thiers d'Arcachon. Transfert par bus urbain vers le Domaine de la Dune à Arcachon.

Installation, dîner et nuit au domaine de la Dune à Arcachon.

Vendredi 27 septembre

Randonnée jusqu'au village du Teich, par les Prés Salés en longeant les ports ostréicoles et le parc ornithologique. 20 km sans dénivelé.

Retour en train de la gare du Teich à Arcachon. (durée 18 mn)

Dîner et nuit au Domaine de la Dune à Arcachon.

samedi 28 septembre 2019 :

Matin : balade arcachonnaise vers la source thermale des Abatilles.

Déjeuner libre.

Après-midi : balade arcachonnaise dans la ville d'été avant transfert en bus vers la gare d'Arcachon. Départ du TGV direct pour Paris à 16h14.

HEBERGEMENT

Hébergements collectifs en demi-pension : 8 jours 7 nuits
Déjeuners des samedis à la charge des participants.
Pique-niques du dimanche au vendredi à la charge des participants.

RESTAURATION COMPRISE DANS LE SEJOUR

Les petits déjeuners (aux gîtes)
Les diners des soirs du 21 septembre au 27 septembre (au gîte)

TRANSPORT

=> Aller le samedi 21 septembre 2019 : Train SNCF : TGV Paris-Montparnasse à 07h37
arrivée à Bordeaux-Saint-Jean à 09h56 correspondance par TER pour Arcachon à 10h35
arrivée à Arcachon à 11h28 (horaire à vérifier lors de la réservation)

=> Retour le samedi 28 septembre 2019 : train TGV direct au départ d'Arcachon à 16h14.
Arrivée à Paris-Montparnasse à 19h08 (horaire à vérifier à la réservation)

COUT DU SEJOUR

Le tarif du séjour est provisoirement fixé à 470 € par personne en demi-pension. Il pourra être ajusté en fonction des derniers éléments budgétaires à prendre en considération.

Ce prix comprend :

- La restauration comme indiquée ci-dessus
- L'accompagnement des randonnées par Danielle
- Le transport des bagages durant le séjour
- Transferts sur place

Ne sont pas compris :

- Les pique-niques
- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- Le voyage Paris/Arcachon et retour
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INFORMATIONS PRATIQUES

=> Moyenne de marche : 20 à 24 km par jour, pas de dénivelé sauf à la dune du Pyla.
Baignades possibles chaque jour dans le calme bassin - selon la hauteur d'eau - ou dans le fougueux océan, sous la seule responsabilité des participants.

Penser à se munir d'une tenue de bain et de son linge de toilette. Les draps de lit sont fournis par les hébergements. Les couvre-chefs, la crème solaire, les lunettes de soleil sont indispensables, le produit anti-moustiques et anti-insectes piqueurs est vivement conseillé. Penser à se munir d'une petite trousse de secours et d'une pharmacie personnelle. Les chaussures de marche légères et basses ainsi que les chaussons d'eau sont appropriés au terrain.

INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions seront closes le 28 février 2019

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 150 € (chèque à l'ordre de RANDIF)

Suivant le nombre de pré-inscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise le 1er mars au plus tard. En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, RANDIF proposera aux pré-inscrits un Bulletin d'Inscription. L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

Vous aurez la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances individuelles facultatives. Le montant des assurances facultatives n'est pas compris dans le tarif des 470 € précités.

PAIEMENTS

Acompte de 150 € à la pré-inscription. Date limite : 28 février 2019

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.

Solde du séjour avant le 30 juillet 2019. Le solde sera fixé en fonction du tarif définitif du séjour.

Les règlements doivent être faits à l'ordre de RANDIF

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

- Annulation faite entre le 01/02/2019 et le 28/03/2019: restitution des sommes versées avec une retenue de 60 € pour frais de dossier et engagements préalables de dépenses.

- Annulation entre le 01/04/2019 et le 31/08/2019 : restitution des sommes versées avec une retenue égale à 40% du montant du séjour

- Annulation entre le 01/09/2019 et le 20/09/2019 : restitution des sommes versées avec une retenue égale à 75% du montant du séjour

Si le participant trouve un(e) remplaçant(e) pour effectuer le séjour en ses lieux et place en cas d'annulation, aucune retenue ne sera appliquée

PJ: Annexe 12bis. Obligation d'information des articles R211-6 et R211-12 du Code du tourisme

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables : transmises sur simple demande par mail à randif.contact@free.fr

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
- 64 rue du Dessous des Berges - 75013 Paris N° IM075100382

Association loi de 1901 créée le 22 décembre 1983 – n°83/3652 – SIRET n° 348 856 022 00036 – NAF 9312Z
Agrément Jeunesse et Sports n° 75 S 52 – Agrément Protection de l'Environnement : arrêté préfectoral du 20 avril 1999
Membre du Conseil d'administration de l'Agence des Espaces Verts de la Région d'Île de France